



## AGIR DÈS LA RENTRÉE POUR NOS MÉTIERS



Au cœur de l'été, François Bayrou a choisi de présenter ses orientations budgétaires pour 2026. Ce « *moment de vérité* » voulu par le premier ministre ne révèle en réalité qu'une chose : sa volonté de ne pas remettre en cause la politique menée depuis 2017, faire payer aux plus pauvres les cadeaux fiscaux attribués aux plus riches. Pour diminuer le déficit public de 43,8 milliards d'euros en 2026, il s'agit de tailler à la hache dans les dépenses en imposant une année blanche, un gel des dépenses de l'état et de nouvelles suppressions de postes qui frapperont en premier lieu l'éducation nationale. S'y ajoute, parmi d'autres mesures symboliques, un nouveau « travailler plus pour... » travailler plus, avec la suppression de deux jours fériés... Mais combien parmi ces mesures verront effectivement le jour ? François Bayrou, pas plus que son prédécesseur, ne dispose d'aucune majorité pour faire adopter son budget, il risque donc de subir à l'automne le même sort que Michel Barnier. La suite restant encore plus incertaine...

Dans l'éducation nationale, la circulaire de rentrée d'Elisabeth Borne a également été pu-

blée tardivement en juillet. On peut y voir un effet de ses circonvolutions autour du « choc des savoirs » et des groupes de niveau en Sixième et Cinquième qui sont maintenus cette année en attendant d'être supprimés l'an prochain, ayant fait la preuve de leur inefficacité. Mais la circulaire dessine aussi les contours d'un métier corseté. Les nouveaux programmes de collège, comme la réforme de la formation initiale qui se met en place cette année avec le concours avant la fin de la licence, sont conçus pour faire des enseignant-es des exécutant-es de bonnes pratiques, devant rendre des comptes sur les résultats de leurs élèves.

Face à un premier ministre affaibli, il est essentiel de construire sans attendre un rapport de force qui permette de peser pour obtenir d'autres arbitrages. C'est ainsi que certaines mesures ont été écartées à la suite de mobilisations, comme les trois jours de carence en décembre dernier. Le SNES-FSU travaille en intersyndicale pour construire dans la durée les mobilisations nécessaires. Dans l'immédiat, se syndiquer ou se resyndiquer constitue déjà une première étape.

Rennes, le 17 août 2025

**MATTHIEU MAHÉO**   
Secrétaire général du SNES-FSU Bretagne



© DR J. Joël Mariteau, SNES-FSU Bretagne

## Agir en établissement dès la rentrée !

### Présenter des listes au C.A. !

Intervenir en plénière lors de la prérentrée, organiser une heure d'information syndicale et préparer rapidement une liste pour le Conseil d'Administration afin de faire entendre la voix des personnels dans les établissements.

Si privilégier une liste FSU ou SNES-FSU est un gage de clarté et de transparence pour les électeurs, la priorité est bien d'investir le C.A. coûte que coûte. En effet, même si la volonté du ministère est de réduire les prérogatives des élu-es et que les dysfonctionnements ou la raideur de certains chefs d'établissement – oubliant la neutralité de leur rôle de président du C.A. – peuvent décourager parfois, l'abandon de cette instance n'est jamais une stratégie payante pour nos métiers tant des informations importantes y sont présentées et des décisions clés y sont prises, notamment sur la DGH. Les élu-es au C.A. sont légitimes pour exiger la transparence dans toutes les opérations relevant de l'autonomie de l'établissement (budget et préparation de rentrée...). Renoncer au C.A. revient à renoncer à un espace délibératif et à abandonner l'autonomie de l'établissement au seul chef d'établissement.

En outre, en séance, les collègues élu-es sont protégé-es par leur mandat lors de leurs interventions, et peuvent parfois être les seul-es autorisé-es à participer aux audiences accordées par les autorités académiques. Rien ne peut leur être intenté au nom de « l'exemplarité » lorsque les élu-es s'expriment publiquement au nom du syndicat qu'elles ou ils représentent localement.

■ **JOËL MARITEAU**

Pour vous aider, vous pouvez consulter les publications spécifiques du SNES-FSU ("Courrier de l'établissement") sur les évolutions réglementaires et contacter les sections départementales ou la section académique du SNES-FSU pour être conseillé-e pour vos interventions.

>>> <https://r.snes.edu/OutilsCA>

## Orientation **ENCORE DES ÉLÈVES NON AFFECTÉ-ES**

Le choix d'une orientation vers la voie professionnelle dans une filière spécifique se construit tout au long de l'année avec le jeune, l'équipe éducative et la famille.

Le choix d'une orientation vers la voie professionnelle dans une filière spécifique se construit tout au long de l'année avec le jeune, l'équipe éducative et la famille. Ce travail est conditionné par des procédures dématérialisées complexes qui visent à trier les élèves pour les affecter en fonction des places. En 2024, 37,3 % des élèves de Troisième s'orientent vers la voie pro (+4 % depuis 2020). La FSU dénonce l'impossibilité pour des élèves, souvent les plus fragiles, d'être affecté-es dans la formation choisie fin juin. En effet, en 2023, la presse régionale avait relayé l'alerte de la FSU sur les 600 élèves de Troisième sans solution faute de places en LP, surtout dans le bassin rennais. En 2024, le Rectorat avait augmenté la capacité d'accueil de 95 places (53 en CAP et 42 en Seconde pro) et modifié la gestion des places vacantes. Les DSDEN ont aussi fortement incité les équipes en collège à privilégier les orientations vers la Seconde GT. Aujourd'hui, le nombre d'élèves de Troisième sans solution a certes diminué, mais au 27 juin 2025, sur le bassin rennais, on en comptait

encore 163 ! Parmi ces élèves, 79 avaient demandé en premier vœu un CAP et 89 un Bac pro. Les places vacantes (2 seulement sur Rennes début juillet en construction bois) ne répondent aucunement au choix initial des élèves et des familles. Pour l'administration, la solution serait une gestion de flux visant à demander à un-e ado de 14 ans d'être mobile et de changer de voie pour remplir les formations déficitaires. Par ailleurs, le manque de moyens pour accompagner les élèves arrivant en Seconde Générale et Technologique qui avaient fait le choix de la voie pro accentue la problématique et participe au décrochage scolaire. Notons qu'un élève en Seconde GT qui souhaite se réorienter vers la voie professionnelle a très peu de chance d'y accéder faute de places.

### Lier orientation et émancipation

La politique de sélection visant à masquer la pénurie de places dans le public que nous retrouvons avec Parcoursup contribue à aggraver les inégalités sociales. Au SNES-FSU, nous militons activement pour une amélioration des conditions d'accueil de nos élèves dans les établissements publics et pour la pérennité du service public d'orientation avec l'augmentation de moyens humains sur le terrain (CIO, Psy EN EDO, personnels EN).

■ **SOLENE OGIER**

## Solidarité professionnelle **LE SNES-FSU À VOTRE ÉCOUTE !**

La section académique organise une permanence tout au long de la semaine.

Que ce soit pour une question sur la carrière, un souci dans un établissement, une tension avec la hiérarchie, une difficulté liée à une affectation, une question métier, ou une interrogation sur le salaire, le droit à la santé, ou la retraite... Pour toute question ou diffi-

culté rencontrée, n'hésitez pas à contacter les militant-es du SNES-FSU Bretagne, disponibles toute la semaine du lundi au vendredi.

Les militant-es du SNES Bretagne vous accueillent à la section académique, **6 rue Saint-Hélier à Rennes**, par téléphone au **02.99.84.37.00** ou par mail sur l'adresse académique : **s3ren@snes.edu**.

■ **JOËL MARITEAU**



© DR J. Joël Mariteau, SNES-FSU Bretagne

## **Mutations, affectations** PHASE INTRA DÉGRADÉE, PHASE D'AJUSTEMENT RÉAJUSTÉE

Le rectorat a diffusé le 6 juin dernier, les résultats du mouvement intra-académique. Voici quelques éléments d'analyse.

Comme les années précédentes, le contexte de baisse démographique et la centaine de postes supprimés en collèges et en lycée ont rendu compliquées les mutations, que ce soit pour les collègues entrant-es ou pour les titulaires de l'académie. Depuis 2020, le nombre de participant-es au mouvement a baissé de 20 % et le nombre de collègues ayant obtenu une mutation de 23 %. Cette année, sur les 2277 demandes de mutation (une centaine de moins en un an) seules 756 ont abouti à une mutation dans le second degré public. C'est donc, de nouveau, à peine un-e collègue sur trois demandant une mutation qui obtient satisfaction, et même moins d'un-e sur cinq pour celles et ceux déjà en poste dans l'académie.

### **Un mouvement intra-académique 2025 encore dégradé...**

Pour les entrant-es dans l'académie, ces difficultés de mutation ont conduit cette année à de plus nombreuses affectations en extension, c'est-à-dire en dehors des vœux qu'ils ou elles avaient formulé. Cette situation a

concerné 50 collègues cette année, soit près de 12% des participant-es obligatoires au mouvement, avec des variations selon les disciplines. Ainsi, c'est plus d'un-e collègue sur cinq qui ont été affecté-es en dehors de leurs vœux en Anglais et en Histoire-Géographie, conséquence de barres départementales ou de ZR très élevées (il fallait ainsi plus de 800 points pour obtenir un poste en Lettres modernes, en HG ou en SVT dans le Finistère et même plus de 970 points pour obtenir le Morbihan en Histoire-Géographie).

Pour aller plus loin : <https://r.snes.edu/BilanIntra25>

### **Nombreux recours engagés**

Ces difficultés de mutations et les nombreuses affectations en extension ont abouti à un grand nombre de recours que le SNES-FSU a porté auprès du rectorat tout au long des mois de juin et de la première quinzaine de juillet. Nous avons ainsi accompagné plus de 70 collègues dans leurs recours, obtenant une quinzaine d'affectations provisoires (prioritaires ou conditionnelles) que le rectorat peinait néanmoins à mettre en œuvre au mois de juillet. Nous continuons donc encore d'échanger avec le rectorat depuis la reprise au mois d'août sur les situations non résolues et sur les affectations provisoires qui n'ont pas pu être mises en place,

cherchant à trouver une solution pour les collègues les plus en difficultés.

### **Phase d'ajustement**

A partir du 7 juillet, les TZR et les non-titulaires ont commencé à recevoir leur affectation sur les supports disponibles à l'année. Comme l'avait précisé la nouvelle Rectrice, les TZR ont cette année été majoritairement affecté-es prioritairement aux contractuel-les sur les supports complets. Ces affectations ont, en principe, été réalisées en respectant le barème de classement des TZR, tout en cherchant à privilégier la continuité pédagogique, et en prenant en compte la situation particulière des TZR qui ont un rendez-vous de carrière prévu l'an prochain et de celles et ceux qui avaient eu des affectations dégradées cette année.

Si la plupart des affectations à l'année ont été réalisées avant le 15 juillet, le rectorat continue son travail dans la dernière quinzaine d'août. En parallèle de nos échanges avec le rectorat sur les situations de recours non résolues, nous intervenons aussi pour accompagner les TZR et non-titulaires qui reçoivent une affectation problématique. N'hésitez pas à nous contacter en cas de difficultés.

■ KEVIN HÉDÉ

## **Carrières** BILAN DE LA CAMPAGNE D'AVANCEMENT DE GRADE

### **Campagne d'avancement de grade**

Annoncés initialement par le rectorat pour le 4 juillet dernier, les résultats d'avancement à la hors classe pour les certifié-es, CPE, PLP et Psy-EN ont été publiés par le rectorat le 11 juillet dernier, en même temps que les résultats d'avancement à la classe exceptionnelle. Les agrégé-es ont eux dû attendre le 22 juillet dernier pour savoir s'ils ou elles pouvaient bénéficier ou non d'une promotion de grade !

Cette année, il fallait de nouveau 175 points au barème pour être assuré-e d'être promu-e à la hors-classe (certain-es collègues à 165 points ont été promu-es en fonction des équilibres par sexe et par discipline) et un double avis très favorable était indispensable pour accéder à la classe ex-

ceptionnelle ; le départage se faisant ensuite à l'ancienneté de corps. Si vous n'avez pas obtenu de promotion, n'hésitez pas à prendre contact avec le SNES-FSU qui pourra faire le point avec vous sur votre carrière et vous accompagner dans vos démarches éventuelles auprès de l'administration.

### **Rendez-vous de carrière 2025-2026**

Après le report des mesures sur les carrières annoncées au CSA ministériel en mai dernier, le cadencement des RDVC reste identique à celui en vigueur depuis les accords PPCR. Si vous êtes concerné-e par un RDVC cette année vous avez dû recevoir un message sur I-prof pour vous en avertir. N'hésitez pas à consulter le simulateur du SNES-FSU si vous avez un doute.

Pour aller plus loin : <https://r.snes.edu/AnneeRDVC>

Pour celles et ceux qui ont eu un RDVC en 2024-2025, vous avez normalement pu prendre connaissance et formuler des observations sur votre compte-rendu de RDVC fin juin. Vous recevrez le 15 septembre prochain l'appréciation finale du Recteur, qui se décline sous la forme de 4 avis de synthèse : *Excellent* ; *Très satisfaisant* ; *Satisfaisant* ; *À consolider*. C'est cet avis que vous pouvez contester en formulant un recours gracieux puis, en cas de refus, un recours en CAPA.

Contactez-nous si vous souhaitez contester cet avis final, les militant-es su SNES-FSU Bretagne sont là pour vous accompagner.

Engager un recours : <https://r.snes.edu/recoursrdvc>

■ KEVIN HÉDÉ

# Stages de l'observatoire PROGRAMMATION DES STAGES SYNDICAUX POUR 2025-2026

Le SNES-FSU Bretagne a le souci de proposer des stages de formation au plus près des problématiques d'actualité et/ou rencontrées dans les établissements pour nourrir notre réflexion collective. Il s'agit d'un enjeu de formation pour garder la main sur le métier. Voici le programme pour l'année scolaire !

## S'INSCRIRE EN 3 ÉTAPES :

- 1 S'inscrire en ligne via le formulaire sur notre site, vous pourrez alors imprimer la demande d'autorisation d'absence (de droit).
- 2 Déposez la demande de congé pour formation syndicale auprès du chef d'établissement un mois avant la date du stage.
- 3 Vous recevrez un mail de confirmation quelques jours avant le stage avec toutes les informations utiles.

[r.snes.edu/StagesBretagne](http://r.snes.edu/StagesBretagne)



Parce que c'est un droit !

Pour répondre aux besoins réels de nos métiers

Pour échanger avec des collègues sans regard hiérarchique

Pour vous former et vous informer

Parce que nos stages sont ouverts à toutes et tous !

Novembre 2025 ~ Rennes, Brest

## Préparer sa retraite en 2026

Quelles sont les évolutions récentes concernant les droits à la retraite ? « *Retraite progressive* » de quoi parle-t-on pour l'Éducation ? Quelle évolution de la Protection Sociale Complémentaire (PSC) dans la fonction publique et les conséquences sur la mutuelle ? Quelle évolution pour le pouvoir d'achat ? Comment préparer activement sa retraite ?

Marie-Laurence Moros, Marylène Cahouet, Monique Dauné, Paul-Emmanuel Avanzo, militant-es du SNES-FSU.

Décembre 2025 ~ Rennes

## Métier et santé des collègues

Injonctions paradoxales, évolution des politiques éducatives, management de plus en plus déshumanisé... Comment reconnaître les situations de travail empêché ? Comment agir pour reprendre la main sur le métier ?

Yves Clos (à confirmer) ; Yannick Lefebvre du secteur métier du SNES-FSU national, Thomas Hardy, secrétaire de la F3SCT.

Avril 2026 ~ Rennes

## S'informer en 2026 : quelle éducation ?

Comment la société, et les jeunes, s'informent en 2026 ? Comment se construit l'information ? Algorithmes, IA, concentration médiatique, réseaux sociaux... Comment intégrer ces évolutions dans l'éducation à la lecture des médias qui ont été profondément remodelés ?

Julien Falgas, enseignant-chercheur en sciences de l'information et de la communication ; un-e militant-e du SNES-FSU national.

Novembre 2025 ~ Rennes

## Intelligence artificielle et éducation

Qu'est-ce qu'on désigne comme IA ? Comment fonctionnent les IA génératives ? Quels sont les préconisations et projets du ministère ? Quelle place pour l'IA dans l'éducation ? Quels sont les biais et les dangers de l'usage des IA en éducation ?

Nicolas Klutchnikoff, chercheur à Rennes2 ; une chercheuse spécialisée en IA (à confirmer) ; un-e militant-e du SNES-FSU national.

Janvier 2026 ~ Rennes

## Du collège à l'enseignement supérieur

Quelles incidences les réformes engagées dans le Second degré ont-elles eu sur le parcours des élèves et leur accès à l'enseignement supérieur ?

Annabelle Allouch, maîtresse de conférence en sociologie à l'Université de Picardie Jules-Verne ; Claire Guéville, secrétaire nationale du secteur enseignement supérieur au SNES-FSU national.



Des stages disciplinaires

- MATHÉMATIQUES ~ décembre 2025
- LETTRES ~ décembre 2025

Des stages de catégorie

- CPE ~ novembre 2025
- NON-TITULAIRE ~ novembre 2025

Les stages syndicaux sont de droit à raison de 12 jours par an.

Juin 2026 ~ Rennes

## « L'école pour tous »

Simple slogan ou révolution copernicienne ? Que recoupe cette expression ? Avec quels moyens ? Quelles sont les revendications du SNES-FSU ?

STAGE EN COURS DE PRÉPARATION, PLUS D'INFORMATIONS À VENIR SUR NOTRE SITE

